



## Mithra annonce les résultats de l'Assemblée générale extraordinaire du 23 novembre 2023

- **L'émission de droits de souscription et d'options d'investissement a été approuvée, permettant à Armistice Capital de procéder, sous certaines conditions, à des augmentations de capital dans la Société**

Liège, Belgique, 23 novembre 2023 – 17 h 45 CET – Mithra Pharmaceuticals SA (Euronext Brussels : MITRA, la « Société »), société spécialisée dans la santé féminine, annonce les conclusions de son Assemblée générale extraordinaire (AGE), tenue ce jour. Cette assemblée s'est tenue le 23 novembre 2023 à 14 h 00 CET dans les locaux du CDMO de Mithra, basée à Flémalle, en Belgique.

Les points à l'ordre du jour, partagés le 6 novembre 2023, dans les documents de [convocation](#) et [d'ordre du jour](#) de la réunion, nécessaires à la préparation de l'AGE, comprenaient : (1) un examen du rapport spécial préparé par le conseil d'administration concernant la proposition de renouvellement du capital autorisé, (2) le renouvellement de l'autorisation donnée au conseil d'administration d'augmenter le capital dans le cadre du capital autorisé (3) le renouvellement de l'autorisation donnée au conseil d'administration d'augmenter le capital dans le cadre du capital autorisé, y compris après la notification émise par la FSMA à la Société d'une offre publique d'achat sur les actions de la Société, (4) la communication et l'examen des rapports concernant une proposition d'augmentation de capital découlant des accords Highbridge/Whitebox, (5) la décision d'augmenter le capital social de la Société, découlant des accords Highbridge/Whitebox, (6) la communication et l'examen des rapports concernant la proposition d'émission de droits de souscription, (7) la proposition d'émettre 10 000 000 droits de souscription, pouvant être exercés au prix de 2,25 euros par action nouvelle (d'une durée de 5 ans), et (8) la proposition d'émettre 10 000 000 options d'investissement, pouvant être exercées à un prix de 2,25 euros par action nouvelle (d'une durée de 18 mois).

Les actionnaires ont voté en faveur de l'ensemble des points clés proposés lors de l'AGE.

David Horn Solomon, directeur général de Mithra, a ajouté : « Nous sommes heureux du vote des actionnaires en faveur de tous les points abordés lors de cette dernière Assemblée générale extraordinaire, permettant à Mithra de jouir des capitaux, selon les conditions convenues précédemment, pour poursuivre nos opérations de croissance et de transformation. »

### Pour plus d'information, merci de contacter :

#### Mithra Pharmaceuticals SA

Alex Sokolowski, PhD

Responsable des relations avec  
les investisseurs

Frédérique Depraetere

Directeur de la communication

[info@mithra.com](mailto:info@mithra.com) +32 (0)4 349 28 22

investorrelations@mithra.com  
+32 (0)4 349 28 22

## À propos de Mithra

Mithra Pharmaceuticals SA (Euronext : MITRA) est une société belge de biotechnologie pharmaceutique qui s'engage à transformer le secteur de la santé féminine en proposant des alternatives innovantes, en particulier dans les domaines de la contraception et de la ménopause. L'objectif de Mithra est de développer des produits qui répondent aux besoins des femmes à chaque étape de leur vie, tant en matière d'efficacité que de sécurité et de confort d'utilisation. Mithra explore le potentiel de l'Estetrol, un œstrogène natif unique, dans un large éventail d'applications dans le domaine de la santé féminine et au-delà. Après avoir lancé avec succès son premier produit à base d'Estetrol en 2021, la pilule contraceptive ESTELLE<sup>®</sup>, Mithra se concentre désormais sur le développement de son deuxième produit DONESTA<sup>®</sup>, un traitement hormonal de nouvelle génération. Mithra offre également à ses partenaires une gamme complète de solutions allant du développement précoce de médicaments aux lots cliniques, en passant par la fabrication commerciale de produits polymères complexes (anneau vaginal, implants), de produits injectables liquides complexes et de produits biologiques (flacons, seringues préremplies ou cartouches) sur sa plateforme technologique Mithra CDMO. Cette société, dont le siège est situé à Liège, en Belgique, est active dans plus de 100 pays à travers le monde. [www.mithra.com](http://www.mithra.com)

ESTELLE<sup>®</sup> et DONESTA<sup>®</sup> sont des marques déposées de Mithra Pharmaceuticals ou de l'une de ses sociétés affiliées.

## Information importante

Ce communiqué contient des déclarations qui sont ou sont susceptibles d'être des « déclarations prospectives ». Ces déclarations prospectives peuvent être identifiées par le recours à une terminologie prospective, comprenant des mots tels que « croit », « estime », « prévoit », « s'attend à », « a l'intention de », « pourrait », « peut », « projette », « poursuit », « en cours », « potentiel », « vise », « cherche à » ou « devrait » et comprennent également des déclarations de la Société concernant les résultats escomptés de sa stratégie. De leur nature, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et les lecteurs sont avertis du fait qu'elles ne constituent pas des garanties de résultats futurs. Les résultats effectifs de la Société peuvent différer sensiblement de ceux prédits par les déclarations prospectives. La Société ne s'engage pas à réviser ou mettre à jour publiquement les déclarations prospectives, sauf dans la mesure où la loi l'exige.

Alerte  
S

Inscrivez-vous à notre liste de diffusion sur [investors.mithra.com](http://investors.mithra.com) pour recevoir nos communiqués de presse par email ou suivez-vous sur nos réseaux sociaux :

[LinkedIn](#) • [X](#) • [Facebook](#)